

L'ECHO DES MINEURS

LA CROIX AUX MINES



Bulletin municipal n°21 Décembre 2024



SOMMAIRE

EDITORIAL

Le mot du Maire page 3

VIE DE LA COMMUNE

Les cérémonies de l'année :	
8 mai, 11 novembre.	P. 4 et 5
Exposition : 11 novembre	p. 6 et 7
Comité du souvenir français	P 8
Retour du tableau Saint Marc	p 9
Elie, nouvel employé communal	p 10
Remise en route de la sirène	p 11
Travaux de voirie, pose de caméras	p 12 et 13
Forêt communale	p 14

VIE DES ASSOCIATIONS

Les Editions de la Stingelle	p 15
La Croix aux vignes	p 16
Club Saint Nicolas	p 17
Saint Hubert	p 18 et 19
La Jeunesse Cruciminoise	p 20 et 21
Orgocam	p 22 et 23
Amicale des Sapeurs-Pompiers	p 24
Le Jardin de Trapelune	P 25
Les Microbocaqueux	p 26
Association de pêche	p 27
La Croix aux Mines : articles de presse	p 28 et 29
Etat civil	p 30
Informations pratiques	p 31

BULLETIN MUNICIPAL

Réalisé avec la participation du maire Jean-Yves Auzene,
du conseil municipal et des associations de la Commune.

Le mot du Maire

Chers Cruciminoises et Cruciminois,

L'année 2024 se termine comme tout le long de l'année, pluie, pluie et encore pluie !! Et malheureusement catastrophes naturelles : inondations, tornades, tempêtes, éboulements, mais aussi catastrophes humaines : conflits ukrainien, israélien, augmentation des distributions des repas aux restos du cœur, misère dans notre pays et dans le monde.....Sans parler de toutes les familles touchées par la maladie ou les décès !!

Espérons que 2025 ne ressemble pas à cette année passée et qu'elle ne soit pas encore pire !!!

Peut-être que, par rapport à tout ce qui se passe dans notre pays ou dans le monde, il serait temps de relativiser !! Est-ce vraiment important que les trottoirs soient désherbés ? tout en rappelant que chacun doit désherber devant chez lui !! Est-ce que c'est une catastrophe lorsque la distribution de l'eau est coupée pendant une matinée ? Est-ce vital de tondre derrière la salle polyvalente ou le terrain de foot qui sont inutilisés pour le moment ? Que penserait un Ukrainien des petits « nids de poules » de nos routes ou du sapin de Noël renversé par le vent et non pas pulvérisé par un missile ? Quelle importance porterait un malade alité en s'apercevant qu'il n'y a plus d'éclairage la nuit ? Que dirait un SDF au livreur de repas qui est en retard à cause de la neige ?

Pour celles et ceux qui veulent s'investir pour notre commune, qui disent que c'est 'la mafia à la Mairie' ou qui racontent que rien n'est fait, la porte est grande ouverte en mars 2026. Je pense tout particulièrement aux personnes qui ont, semble-t-il, des capacités intellectuelles hors normes car lorsque vous les écoutez (ils parlent beaucoup), ils savent tout, ils critiquent tout et ils ont les bonnes solutions à tous les problèmes. Alors je les encourage, afin que la gestion de la commune soit enfin sérieuse et rigoureuse mais aussi qu'enfin des choses soient réalisées dans notre commune, de mettre à la disposition de notre village leurs savoir-faire et leurs intelligences incommensurables. Pour autant, et c'est le plus important, il y a eu encore de très belles cérémonies, réalisations et manifestations organisées par nos associations sur lesquelles nous pouvons compter, grâce à leurs présidents engagés et à leurs membres motivés, pour faire vivre notre village ou pour sauvegarder notre patrimoine. Vous retrouverez les actions de ces associations dans ce bulletin ainsi que leurs prochaines manifestations.

Grand merci aux conseillers municipaux, adjoints, employés communaux, Soraya, Laëtitia et depuis mars Elie, le 'petit nouveau' qui a vite pris ses marques et qui réalise un boulot immense en étant seul, mais pouvant compter sur l'aide sans limite de Frédéric qui a rendu et qui rend encore service à la commune ce qui a permis de pouvoir, dès la première année, à Elie de passer l'épareuse, d'utiliser la pelleteuse, d'effectuer la relève des compteurs d'eau, de déneiger, de poser et décorer les sapins de Noël.

Comme c'est la dernière ligne droite de ce mandat, les priorités pour 2025 sont de terminer le crépi des murs de l'église côté pluie, l'aménagement de l'aire d'accueil du musée des mines et, si possible, une dernière tranche de rénovation des routes. Ces réalisations seront la fin de ma fonction de Maire qui aura duré 18 années,; J'assume tout ce qui a été réalisé, j'assume l'augmentation des taxes, j'assume aussi les emprunts à rembourser par la commune pour encore plusieurs années et je suis fier de ce que nous avons réalisé, notamment la mairie et la place de l'Eglise.

Joyeux Noël, Bonne et heureuse année 2025, portez-vous bien.

JY AUZENE

LES CERMONIES DE L'ANNEE

8 mai 2024





Exposition 11 Novembre 2024

M. Le député Gaëtan DUSSAUSAYE, M. le député honoraire Gérard CHERPION, M. Le vice-président de la communauté d'agglomération, Jean-Marie LALANDRE, mesdames et messieurs les maires, amis et collègues des communes voisines, M. le Maire honoraire Claude DIEUDONNE.

M. le président du souvenir français Joël BURCK, M. le président de l'UNC-AFN Jean HERMANN, mesdames et messieurs les portes drapeaux, tous les présidents et membres des associations patriotiques, Mme Christelle LECOMTE, présidente de l'association jeunesse Cruciminoise, M. Jérémy COSYNS, président de l'harmonie municipale, M. Frédéric PIERRON, chef du centre des pompiers de Ban de Laveline, M. Bruno BANDESAPT, président de l'amicale des sapeurs-pompiers Mme Aurélie ANTOINE, présidente du ban des Lutins, Mrs Gérard MANGEL et Jean-Paul BARADEL, organisateurs de cette exposition sur la première guerre mondiale, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs

Ce vin d'honneur est tout particulier pour moi car c'est le dernier que j'organise en étant Maire de la commune puisque ceux de la prochaine année se feront à Wisembach puis à Gemaingoutte. A cette occasion donc, je tenais à remercier tous les participants à nos cérémonies patriotiques, le souvenir français qui organise maintenant nos cérémonies, l'UNC-AFN avec une pensée émue pour nos disparus, André CHOPAT et Jean RINALDI nos maitres de cérémonies et Christian COLIN.

Tous les porte-drapeaux qui sont toujours présents à toutes les cérémonies, les jeunes et les parents de la jeunesse Cruciminoise qui ont toujours participé au devoir de mémoire en déposant une gerbe ou en nettoyant les tombes militaires.

Avec une pensée particulière à Marcel COSYNS, tous les musiciens de l'harmonie municipale, qui embellissent nos cérémonies et qui sont présents malgré les intempéries, ce qui est loin d'être facile, les pompiers qui permettent, entre autres, de réaliser de beaux défilés avec un côté militaire et sérieux qu'ils perdent aussitôt arrivés à la buvette. Je n'oublie pas, non plus, même si l'association a malheureusement disparu, les chanteuses et chanteurs de la chorale du Val de Galilée qui ont souvent participé et enchanté nos cérémonies avec une pensée pour Maryse MARGRAITTE et Jean SPIRY. Toutes ces cérémonies organisées depuis presque 17 ans n'auraient pas pu se faire sans la participation et l'aide des adjoints et conseillers municipaux mais aussi des employés communaux et des secrétaires de Mairie. Elles n'auraient pas pu se faire non plus, sans la collaboration des Maires et conseillers municipaux des trois autres communes Ban de Laveline, Wisembach et Gemaingoutte avec lesquelles nous avons créé une vraie communauté.

Merci aussi à la population, aux habitants de nos villages, aux jeunes, qui participent aux cérémonies ce qui rend encore plus grand l'hommage que nous rendons à nos morts qui se sont battus pour notre pays et notre liberté et que nous ne devons pas oublier. Enfin, cette année, je remercie profondément les écoliers, les parents et les professeurs de l'école de Ban de Laveline qui sont venus chanter la Marseillaise mais aussi Gérard MANGEL et Jean-Paul BARADEL pour l'organisation de l'exposition sur la première guerre mondiale qui a été embellie par les flammes, les œillets et les cocardes bleu blanc rouge réalisés par Chantal Victoire CLAUDEL et Jean KINSINGER. Daniel PERRIN, qui est parti précipitamment il y a un mois aurait dû participer lui aussi à cette exposition que nous lui dédions.

Ayons aussi une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté et que je n'ai pas nommé car il y en a eu beaucoup depuis 2008.

Je vous remercie donc toutes et tous pour votre engagement, votre aide et votre participation, grâce à vous tous, nous réalisons de très belles cérémonies à la hauteur de ce qu'elles représentent.

Exposition 11 Novembre 2024





COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS

BAN DE LAVELINE – COINCHES

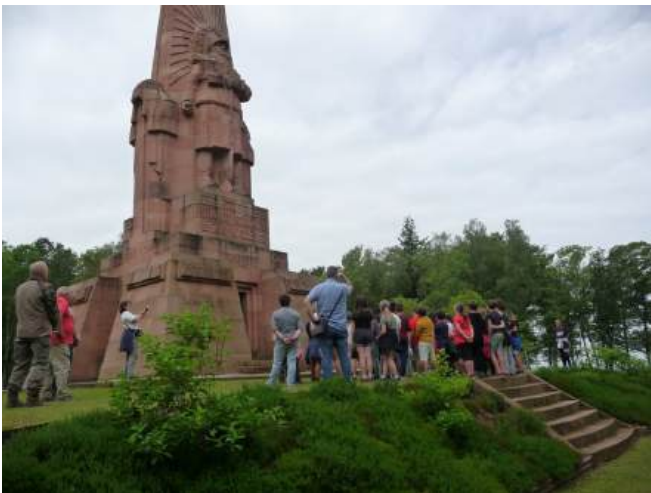
GEMAINGOUTTE – LA CROIX AUX MINES - WISEMBACH

Le Souvenir Français est une association qui œuvre pour que vive la mémoire de notre Nation. A cette fin, il conduit trois grandes actions (voyages mémoriels pour les enfants des écoles, sauvegarde des tombes des combattants Morts pour la France, maintien des cérémonies patriotiques).

En ce qui concerne le premier point, nous avons organisé une sortie à la Nécropole de la Fontenelle (BAN DE SAPT) le jeudi 20 juin 2024. 37 élèves des classes de CM1 et CM2, accompagnés de leurs enseignantes, ont pu visiter le matin la Nécropole et ses tranchées ; et après un repas tiré du sac, pris sur l'herbe dans les environs du site, les enfants ont ensuite rejoint Saint-Jean d'Ormont par le « sentier des Français » (environ 4 kms).

La visite de la Nécropole s'est achevée par la remise d'une gerbe par les enfants. La Nécropole rassemble les dépouilles de 1384 soldats français morts lors de la bataille pour ce point haut (côte 627), de septembre 1914 à juillet 1915.

Pour le Souvenir Français, il est important de faire découvrir aux enfants des lieux où des hommes et des femmes sont Morts pour la France et pour la liberté, en leur expliquant que la paix n'est jamais acquise définitivement. Le devoir de mémoire entraîne l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte que ces événements ne se reproduisent pas.



Le 1^{er} novembre, nous avons organisé une cérémonie au Carré Militaire de La Croix aux Mines en présence des élus locaux. En même temps, des membres du bureau du Comité accompagnés de deux officiers, ont déposé une gerbe sur la tombe des 5 officiers tués en 1914 sur le secteur.

Fort de ses 79 adhérents, dont 6 jeunes, le Souvenir Français est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer, en toute indépendance politique ou confessionnelle, à la sauvegarde de la Mémoire de nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Nul besoin d'être ancien combattant ou ancien militaire ... La cotisation annuelle n'est que de 10 euros (gratuite pour les moins de 18 ans). Le comité compte sur vous ! N'hésitez pas à me contacter, nous avons besoin de vous ...

Colonel (en retraite) Joël BÜRCK
Président du Comité
21 rue des Aulnes - 88520 BAN DE LAVELINE
06.68.52.52.58

LA VIE DE LA COMMUNE

Retour du tableau Saint Marc à la Chapelle du Chipal, le 28 juin

Il y a environ 4 ans, lors d'une visite de la Chapelle, Francis PIERRE et Dominique HECKENBENNER, deux grands spécialistes de l'histoire minière entre autres, s'arrêtent devant le tableau de Saint-Marc. Francis PIERRE en regardant de plus près en bas à gauche au-dessus du lion distingue, éventuellement, un mineur en train de travailler ce qui est rare et ce qui donne une valeur ajoutée au tableau. Alertés par cette découverte, les membres de l'Asmac, d'Orgocam et du conseil municipal ont envie de savoir ce qui se cache derrière cette forme sombre.



Une étude est lancée, un dossier est constitué, les subventions sont demandées avec les aides de Marie Claude PERRIN et de Dominique HECKENBENNER. Le projet est accepté mais une partie de la facture devra être payée par la commune.

Parallèlement à ça, je rencontre Dominique BEAUX qui m'interpelle en me faisant savoir que l'entreprise Michelin organise un concours annuel sur des projets de restauration du patrimoine. Une rencontre est organisée à la Chapelle en présence du directeur de l'usine Bertrand DE SOLAGES qui en profite pour visiter aussi la mine et notre église.

Nous gagnons le concours Michelin qui nous permet de recevoir un chèque de 8000€

Grâce à notre bienfaiteur MICHELIN qui, grâce à la subvention qui nous a été accordée, a fait de la restauration du tableau une opération blanche.

Noelle JEANNETTE, restauratrice de peinture décroche le tableau, le nettoie succinctement et commence à gratter minutieusement à l'endroit du « mineur caché », rien n'apparaît.

Le tableau est de retour à la Chapelle en juillet 2024 et nous découvrons qu'il n'y a malheureusement pas de mineur sur la toile mais, malgré notre déception, la restauration du tableau est une réussite totale

Comme pour la page d'histoire locale de la chapelle dans le livre de l'abbé FRESSE, cette nouvelle page d'histoire locale ne peut se terminer sans la bénédiction du tableau par M. le curé Arnaud MEYER, curé à la cathédrale de Saint-Dié.

LA VIE DE LA COMMUNE

Notre nouvel employé communal

Elie HOLLARD, nouvel employé communal.

Depuis le mois de mars, Elie Hollard est le nouvel employé communal. Habitant à Ban-de-Laveline, il est le petit-fils de Jean Hermann.

Titulaire d'un CAP bûcheronnage - travaux forestiers, il a six ans d'expérience dans le métier. Il a également exercé le métier de mécanicien espace-vert chez Pouillard Motoculture pendant six ans. Il a aussi les compétences et l'expérience dans la conduite des engins de chantiers et véhicules de la commune.



A son arrivée, il a été accompagné dans ses nouvelles fonctions par Frédéric Gérard qui, bien que n'étant plus employé de la commune, a continué à lui donner des conseils de de l'aide en cas de besoin.

Nous comptons sur vous pour lui réserver un bon accueil et faciliter son intégration au sein de la commune.



LA VIE DE LA COMMUNE

Remise en route de la sirène

REMISE EN ROUTE DE LA SIRENE

On ne m'entend plus depuis 2012 à La Croix aux Mines et j'étais cachée depuis la démolition de l'ancienne Mairie.

Malheureusement, lorsque je sonne, c'est pour annoncer une mauvaise nouvelle, une catastrophe ou un danger. Auparavant lorsqu'ils m'entendaient, les pompiers accouraient principalement pour éteindre un incendie.

En ces temps difficiles, posée sur le toit de la nouvelle Mairie, je reprends du service afin de vous préserver et de vous prévenir d'éventuels dangers comme, éventuellement, l'arrivée d'un nuage nucléaire. Lorsque vous m'entendrez sonner plusieurs fois une minute, pas de panique, rentrez chez vous, enfermez-vous, écoutez la radio et attendez, pour les personnes concernées, la distribution des cachets d'iode.



Lorsque je sonnerai un son continu de 30 secondes, l'alerte sera terminée.

Comme avant, pour tester mon bon fonctionnement, je sonnerai tous les premiers samedis de chaque mois à midi pendant 30 secondes. Même si je suis heureuse de vous retrouver, j'espère que vous ne m'entendrez que pour ces tests mensuels.

PREMIER ESSAI : MERCREDI 8 JANVIER 2025 à 12h00

LA VIE DE LA COMMUNE

Travaux de voirie



Travaux réalisés et à réaliser

Suite à la forte augmentation des visites de l'espace muséographique de la mine, avant l'inauguration de la plaque commémorative en l'honneur de Gibert mais aussi à la demande de Schappe Techniques qui voulait un accès au parking pour les camions de gaz, il a été décidé de réaliser l'enrobé du chemin Gilbert GABOUREL ,ce qui a été fait par l'entreprise COLAS pour un montant de 23000€ TTC.



Le chemin du « Chevet » a été refait à la suite d'un sinistre causé par un camion de transport, en novembre 2023. Celui-ci s'étant engagé dans ce chemin trop étroit et par un très mauvais temps, il n'a pu en sortir que par l'aide de l'entreprise Tanguy. Les dégâts étant importants, l'assurance du transporteur a pris en charge les travaux de réfection du chemin. Le chemin du Chevet a été refait par la SARL Lalevée (situé à Anould). Pour le moment, le chemin est encore fermé afin de le laisser « tasser » pour l'hiver mais ne sera pas rouvert à la circulation de véhicules.



Depuis plusieurs années l'entretien et la remise en état de nos routes est une priorité et cela continuera en 2025 avec, si c'est possible au niveau du budget, le chemin des grandes gouttes, le chemin de la Chapelle du Chipal et une petite partie de la route Jean François PELET. Cette dernière tranche sera la dernière d'un programme routier qui aura coûté depuis 2010 presque 1 million d'euros. Il ne restera plus qu'aux prochains élus de programmer les gravillonnages de chaque route pour les entretenir ce qui sera beaucoup moins onéreux.

Pour le Musée toujours, en partenariat avec l'ASMAC, L'aménagement de l'aire de repos pour camping-cars mais aussi l'aménagement pour l'accueil des bus avec possibilité de se restaurer sur place par la pose de bancs et de tables pour une soixantaine de personnes, débuteront l'année prochaine.

Réseau d'eau :

Plusieurs réparations de fuites et branchement d'eau potable ont été réalisés cette année par le ou les employés communaux en creusant avec la pelleuse ou dernièrement avec l'aide de l'entreprise JACQUEL de Corcieux qui exécute du terrassement par aspiration.

LA VIE DE LA COMMUNE

Vidéo surveillance



Système de vidéo surveillance

Il a été constaté sur notre commune une augmentation significative d'actes répréhensibles. Il est apparu qu'un système de vidéo-protection pouvait être une réponse adaptée pour faire diminuer les incivilités. Il peut également aider à la résolution d'actes plus graves commis dans notre commune ou d'autres villages, grâce à 2 caméras de lecture de plaques d'immatriculation que la gendarmerie pourra exploiter lors de leurs investigations.

Neuf caméras ont été installées dans notre village et sont opérationnelles. Une délibération a été prise en conseil municipal fixant le montant des amendes en fonction de l'infraction.

Le déploiement du système de vidéoprotection a été autorisé par arrêté préfectoral en date du 6 février 2024 et seules les personnes désignées à la préfecture pourront visionner les images. Le visionnage est autorisé uniquement pour la recherche lors d'un délit ou acte incivique.

Le système installé répond aux finalités prévues par la loi :

- sécurité des personnes ;
- prévention des atteintes aux biens ;
- protection des bâtiments publics ;
- prévention d'actes terroristes ;
- prévention du trafic de stupéfiants ;
- dépôt sauvage d'ordures.

Hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, les images enregistrées seront détruites dans un délai de 15 jours.

Comme la réglementation en vigueur le prévoit, les habitations et propriétés privées entrant dans le champ de vision des caméras seront floutées afin de préserver la vie privée.

LA VIE DE LA COMMUNE

Forêt , bois de chauffage

Les Forêts :

Voilà plusieurs années que notre forêt Cruciminoise subit la sécheresse de plein fouet. Le scolyte de plus en plus présent ravage notre forêt, que ce soit les bois résineux ou les feuillus.



C'est pourquoi, dans nos précédents bulletins, nous avons mentionné le fait de pouvoir s'inscrire pour des lots de bois. Ainsi, c'est plus d'une vingtaine de lots d'environ 5 stères qui ont été proposés aux habitants de la commune, exclusivement du frêne.

Le bois a été débardé par Luka Lefebvre, exploitant forestier depuis plus de 10 ans, domicilié à Ban de Laveline.

Le prix a été fixé en réunion de conseil soit 20€ à faire en chargeoir ou 40€ fendu et à venir chercher en chargeoir ou 50€ fendu

redescendu par nos soins. Les personnes inscrites ont été appelées à le faire par ordre d'inscription. La suite et fin de la campagne « bois de chauffage » se poursuivra au printemps, aux beaux jours, afin de ne pas abîmer le terrain.

N'oubliez pas les recommandations en matière de ramassage des produits de la forêt.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les éditions de la Stingelle

Éditions de la Stingelle : activités 2024

Comme annoncé dans le précédent bulletin, les Éditions de la Stingelle ont pu dans le courant de l'année 2024 faire une animation autour du centenaire de la création de la Compagnie Minière des Vosges.



La Compagnie Minière des Vosges se rendit acquéreur de la Concession à perpétuité des mines de La Croix et l'activité fut réelle de 1924 à la fermeture de la mine en 1948. Elle procéda à une liquidation volontaire en 1973 et rendit la concession à l'État qui la confia au BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière). La Compagnie Minière des Vosges fut créée par René Bordier et il en assura la direction jusqu'à son décès en 1949 . il repose au cimetière de La Croix-aux-Mines.

Aussi, à l'occasion des journées du patrimoine le dimanche 22 septembre 2024, les Éditions de la Stingelle en partenariat avec l'ASMAG ont décidé à la fois d'honorer la Mémoire de Gilbert

Gabourel et d'apposer une plaque à son nom à l'entrée du musée et de rappeler la création de la Compagnie Minière des Vosges avec une exposé présenté à l'église suivi d'un rappel de la biographie de René Bordier et de son implication dans la Résistance.

Une plaque mémorielle a été réalisée par les Éditions de la Stingelle avec le soutien financier de l'ASMAG et posée au droit de sa tombe. Une petite exposition a également été présentée en mairie.

Par ailleurs, à la demande pressante de certains habitants et avec la bienveillance du club St Nicolas et de la mairie, il a été procédé à une nouvelle réédition du livre de l'abbé Fresse à l'identique de celle réalisée en 2015. Des exemplaires sont encore disponibles au siège des éditions (Ils peuvent également être réservés auprès du club St Nicolas ou en mairie).

Les Éditions de la Stingelle restent ouvertes à toutes suggestions de publication intéressant notre territoire .

Actuellement une recherche documentaire est toujours en cours . Courriers, articles de journaux, photographies, témoignages , essentiellement sur la période 1900 , 1950 et en particulier sur les thèmes de l'agriculture et des commerces et artisans à La Croix mais sans exclusive.

Pour tous renseignements tél : 06 72 19 32 56

Le président des Éditions de la Stingelle ; Jean-Pierre Gaxatte



LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Croix aux Vignes

Et pour cette année 2024, quel a été la production de raisins dans les Vignes Cruciminoises ?



L'année a été dure pour les vignerons français qui ont fait face à tous les aléas climatiques possibles. La récolte est historiquement faible, dans un contexte de crise viticole. D'habitude quand on termine la récolte il y a une certaine satisfaction. Là on éprouve surtout de la morosité. On subit le dérèglement climatique de plein fouet.

Gel, excès d'eau mais aussi sécheresse, maladies... Alors que les **vendanges** sont à présent terminées partout en France, le moral de nos vignerons Cruciminois n'est pas au plus beau fixe, après une année difficile. En France, certains **domaines viticoles** enregistrent même, en 2024, la **plus petite récolte de leur histoire**.

Pour en revenir à nos vignes situées au champ du cheval à la Behouille, avec tout le dévouement, le courage et la persévérance de nos membres, la récolte n'a pas pu se dérouler normalement cette année. La météo n'a pas été favorable et nos ceps de vigne en ont grandement souffert, comme vous pourrez le voir sur la photo !

En effet, et ce malgré la protection des ceps de vigne par des filets bleus habituellement posés, les raisins n'ont pas réussi à arriver à maturation pour la récolte. La récolte est donc réduite à néant puisqu'elle n'a pas pu avoir lieu. Cela est vraiment dommage car tout le travail quotidien de l'année a été le même que les autres années.

Soyons optimistes, les prochaines années seront bien plus belles !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Club Saint Nicolas

Le Club Saint Nicolas propose chaque mois à ses adhérents différentes activités :

- Activité jeux de carte ou de société chaque 1^{er} jeudi du mois ; un après-midi détente autour des jeux et des échanges pour rompre la solitude, qui se termine par un goûter.
- Activité marche le 3^{ème} jeudi de chaque mois ; des marches qui s'adaptent aux participants et qui permettent de découvrir les alentours, parce que oui, il y a encore des lieux à découvrir assortis de belles leçons d'histoire dispensées par notre guide.
- Activité yoga sur chaise les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois ; Le yoga sur chaise s'adresse à toutes les personnes qui, pour diverses raisons, ne peuvent ou ne souhaitent pas pratiquer le yoga au sol. Ses orientations sont toutefois les mêmes que pour la version classique : Assouplissements, entretien de la tonicité musculaire, des articulations, de la conscience psychocorporelle, de l'équilibre émotionnel.



Yoga sur chaise à La Croix Aux mines

En 2024, le club a également proposé une sortie à Kirwiller, un barbecue à l'étang de Ban de Laveline, une projection cinématographique.

Vous souhaitez découvrir ces différentes activités, alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre

Contact Véronique RIOU 06 40 30 98 55





LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Saint Hubert

Du nouveau pour les chasseurs !

Période de chasse et Obligation de prélèvements

La période de chasse en battue a donc repris ses droits depuis le dimanche 15 septembre 2024 où un bon nombre d'animaux sera prélevé selon un plan de tir établi par l'Office Nationale des Forêts (O.N.F.) d'une part, de la fédération de Chasse des Vosges d'autre part. Ce sont des obligations de prélèvements à réaliser afin d'être en harmonie pour le bien de tous que ce soit les agriculteurs, les municipalités ou propriétaires forestiers.

Chaque battue est marquée aux abords de la zone de chasse par des panneaux signalétiques. Bon nombre d'habitants ou utilisateurs de l'application mobile « Illiwap » ont pu remarquer que l'association Saint Hubert fait notifier où va se dérouler les battues par demi journée dans la mesure du réalisable. Il est donc demandé à toutes personnes de prendre quelques petites précautions comme :

- Ne pas se rendre en plein milieu de la battue

- Ne pas lâcher d'animaux domestiques (il n'y a pas que les chiens ou chats!) même aux abords de votre propriété

- Faire attention quand vous circulez sur les routes ou les chemins car du gibier ou des chiens de chasse peuvent traverser à tout moment.

Il est à rappeler que toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades en forêt. Ils ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres de vous. Entre le 15 avril et le 30 juin, la réglementation est plus stricte : vous devez tenir vos chiens en laisse lorsque vous vous trouvez en dehors d'une allée forestière. Sont notamment considérés comme des allées forestières :

- les routes

- les chemins

- les sentiers forestiers (sentiers de grande randonnée ou GR, chemins de promenade...).

Cette règle vise à éviter que les chiens attaquent des oiseaux ou d'autres espèces d'animaux et favoriser le repeuplement de cette faune sauvage.

Grâce à leur flair extrêmement développé, les chiens peuvent facilement repérer les nouveaux nés en forêt ainsi que les oiseaux qui nichent au sol dans des espaces ouverts. Leur simple présence peut déranger et stresser des animaux forestiers particulièrement sensibles pendant cette période caractérisée par le début de la mise-bas des mammifères; les chiens mettraient alors en péril la reproduction d'une partie de cette faune sauvage.

A noter que si vous ne respectez pas cette réglementation, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 750€.

La période de chasse en battue prendra fin le dimanche 26 janvier 2025.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Saint Hubert

Concernant les animations :

Chaque année l'association organise un « bal des années 80 » dans notre belle salle des fêtes de la Croix aux Mines .

Une très belle réussite une fois de plus !



En cette année 2024, le bal s'est déroulé le samedi 23 mars où environ 200 personnes ont participé à cet événement animé comme d'habitude par l'incontournable DJ Ludo (Chopat) bien connu depuis ces longues années d'animations.

Comme d'habitude, le bal est bien sûr reconduit en 2025 ! Il se déroulera le samedi 15 mars 2025 à partir de 22h00 dans notre salle des fêtes. Des affiches seront diffusées à divers endroits et aussi sur les réseaux sociaux où vous pourrez réserver vos places : au numéro 06.31.06.28.89.

Assemblée Générale :

Lors de l'assemblée du 9 juin 2024, le bureau directeur a été reconduit :

Président : PETITCOLIN Anthony

Vices Présidents : CHARRIER Yoan et VILLAUME Xavier

Trésorière : CHARRIER Sandrine

Secrétaire : VILLAUME Florian

Joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2025

LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Jeunesse Cruciminoise



La jeunesse Cruciminoise accueille les enfants de La Croix aux Mines de 6 à 18 ans.

Nous nous rassemblons tout au long de l'année pour faire des petits chantiers participatifs, diverses manifestations pour les habitants et quelques sorties sympathiques pour nous amuser.

Que s'est il passé cette année ?

- ⇒ Le 2 février : bowling et Veneto au programme.
- ⇒ Le lapin de Pâques a gâté chaque enfant de l'association avec de bons chocolats.
- ⇒ Le 1^{er} juin: nous avons aidé au fleurissement des 4 coins du village avec la municipalité.
- ⇒ Le 29 juin : nous avons réalisé une action citoyenne orientée vers la mémoire. En accord avec l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, nettoyage du carré militaire, démoussage, brossage des emblèmes et désherbage du sol.
- ⇒ Le 28 septembre : taille des arbustes au stade et aux abords du ruisseau suivi d'un repas convivial et d'une partie de pêche.
- ⇒ Le 27 octobre : carton plein pour le traditionnel Lotoween.
- ⇒ Le 11 novembre : en mémoire à nos morts, les jeunes ont déposé une gerbe au nom de l'association lors de la cérémonie.
- ⇒ Cet été, nous avons également eu la chance de recevoir un don de l'ancienne Association de Football du village. Nous les remercions vivement.
- ⇒ Le 1^{er} décembre : visite de Saint Nicolas et Père fouettard. Dégustation de friandises, chocolats, vin et chocolat chaud.

N'hésitez pas à nous rejoindre !: jcruciminoise@gmail.com et facebook : Jeunesse cruciminoise).

Joyeuses Fêtes à tous les Cruciminoises et Cruciminois !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Jeunesse Cruciminoise



LA VIE DES ASSOCIATIONS ORGOCAM

NOS ACTIVITES EN 2024



La restauration de la peinture d'une partie du côté droit intérieur de la nef ainsi que le mur sous l'escalier d'accès à l'orgue a été effectuée par une entreprise pour la somme de 2244 €. Cette opération a nécessité la dépose et repose du groupe de statues « La Déploration et les Deux Saintes » protégées par les monuments historiques. Une demande d'autorisation de travaux avait été acceptée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Un restaurateur agréé est intervenu pour cette opération pour la somme de 450€. Les ouvriers communaux ont assuré le déplacement des autres statues et des tableaux du chemin de croix.



L'église a ouvert ses portes à plusieurs reprises à des groupes pour des visites commentées. Tous furent émerveillés par la voûte en bois soutenue par de véritables fûts de sapin, les tableaux et objets classés parmi les Monuments Historiques et surtout l'étonnante histoire de la mine d'argent retracée sur les magnifiques vitraux.

Quelques travaux d'entretien ont été effectués par les bénévoles: débarras, nettoyage et rangement de la sacristie, balayage de l'église, peinture de la porte latérale, vitrification du plancher de la tribune de l'orgue.



LA VIE DES ASSOCIATIONS ORGOCAM

Fête de la Saint Nicolas le dimanche 8 décembre :

Messe à 10h à la mémoire des donateurs défunts et vente des sujets en chocolat.

Concert Trompette et Orgue à 15h

avec Alain DUMAS 1^o prix de Trompette du Conservatoire National de Région de Nancy et Jürgen MAURI organiste, ayant donné de nombreux concerts en Allemagne, Espagne, au Chili et en France et actuellement organiste à la cathédrale de Saint-Dié et à la paroisse de la Sainte Trinité.





BONNE ANNEE à toutes et à tous !

Tous les membres de l'amicale des quatre communes tiennent à vous présenter leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2025

Un grand merci également à vous tous, qui avez assisté aux cérémonies à nos côtés et aux élus

Merci également pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de notre tournée de distribution des calendriers.

MANIFESTATIONS 2025 : 13 JUILLET

l'amicale vous informe que les festivités du 13 juillet se dérouleront à La Croix Aux Mines. Le détail des festivités vous sera communiqué au courant 2025.

DEVENIR SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE :



Les 27 Sapeurs Pompiers des quatre communes veillent en permanence sur les 2 668 habitants de nos communes.

Ils sont comme vous, ils ou elles ont un métier, une vie de famille, des amis et des loisirs, pourtant, ils prennent toujours de leur temps pour vous venir en aide, et dans des conditions pas toujours faciles.

Ne laissez pas le manque de Sapeurs Pompiers volontaires devenir la prochaine urgence, Rejoignez-nous !

C'est un engagement citoyen ouvert à toutes et à tous.

Renseignez vous auprès de notre chef de centre au 06 01 95 34 15



Le Jardin de Trapelune



Le Jardin de Trapelune, labellisé 'Jardin remarquable', se fera un plaisir de vous accueillir la saison prochaine à partir du 1er week-end de juin 2025.

Vous pourrez profiter d'un environnement exceptionnel tout près de chez vous.

Venez vous promener au milieu des fleurs, écouter le chant des oiseaux, découvrir un environnement magique et goûter la sérénité des lieux.

Réservez votre visite au 06 86 26 99 42

Un anniversaire ?

Une fête entre amis ?

Des photos de mariage, ou autres ?

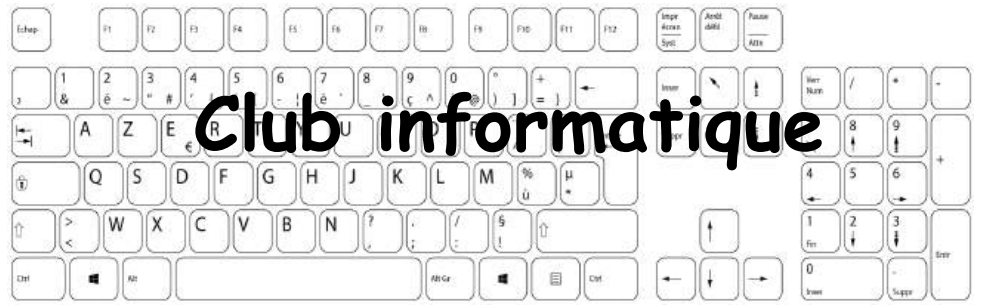
Le Jardin de Trapelune se fera un plaisir de vous accueillir

Droit d'entrée : 7€ à partir de 18 ans

Le JARDIN de TRAPELUNE
11, Saday
88520 LA CROIX AUX MINES

Martine EYERMANN BOUL
06 86 26 99 42





Club photo et informatique «micro-bocaqueux»

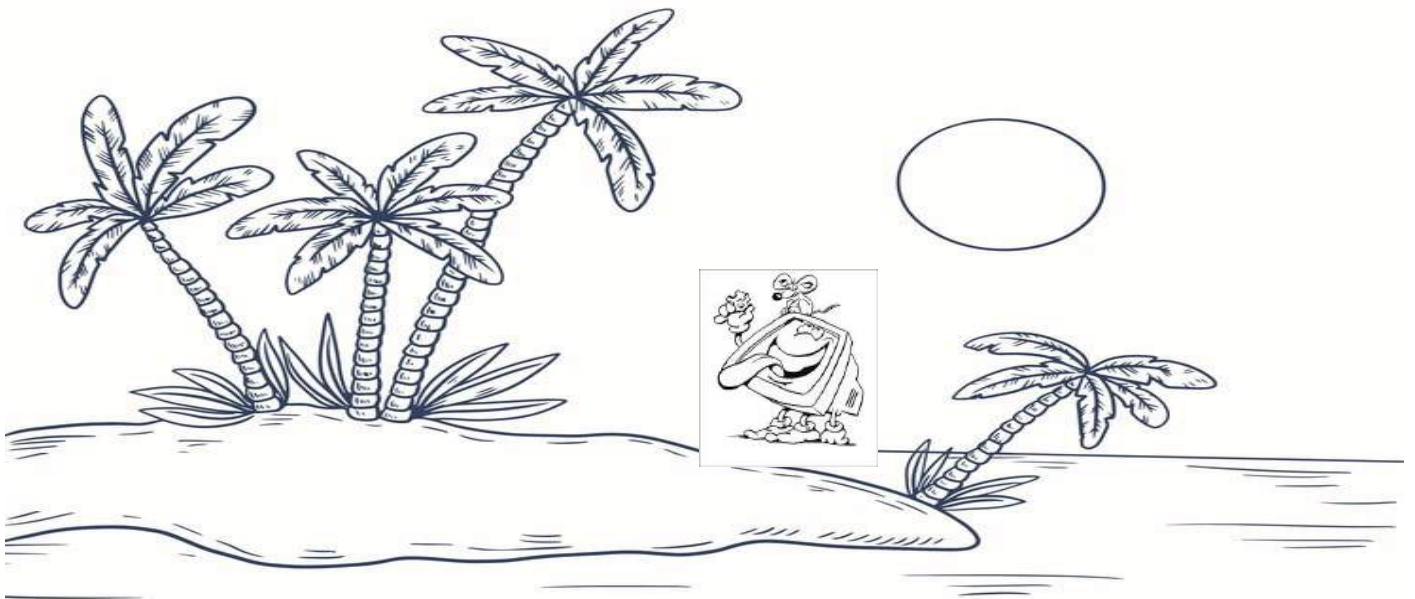
Pour l'année qui vient, le club se prend une année sabbatique ! Le nombre de personnes étant trop faible pour justifier d'un fonctionnement hebdomadaire, occuper des locaux et mobiliser des animateurs, nous avons décidé de mettre le club au repos quelque temps.

Nous n'irons pas nous faire dorer la plante des pieds sous des cocotiers lointains, ce n'est pas trop le genre de la maison, par contre nous allons prendre le temps de réfléchir et de concocter une nouvelle mouture de nos ateliers.

Nous vous tiendrons informés du résultat de nos cogitations par le biais d'Illiwap et le l'affichage en mairie.

Contact : Christophe HUET au: 09 79 24 25 07

D'ici là, passez de bonnes fêtes de Noël, de nouvel an, et démarrez bien 2025.



Amicale des pêcheurs et Amis de la nature

Pêche à La Croix-aux-Mines 2025

JOUR	DATE	HEURE	JOUR	DATE	HEURE
Dimanche	23 mars	14h30	Lundi	15 juin	8h00
Dimanche	6 avril	8h00	Dimanche	29 juin	8h00
Dimanche	20 avril	8h00	Dimanche	13 juillet	8h00
Jeudi	1er mai	8h00	Mercredi	23 juillet	19 à 21h00
Jeudi	8 mai	8h00	Samedi	26 juillet	19 à 23h00
Dimanche	18 mai	8h00	Dimanche	10 aout	8h00
Jeudi	29 mai	8h30*	Dimanche	24 aout	8h00
Dimanche	1er juin	8h30**	Dimanche	7 septembre	10h00

Jeudi 29 Mai *Pêche au gros avec truites baguées 17 €

Dimanche 01 Juin **Retour 12 €

Dimanche 07 Septembre : 10H00 (pêche 2 parties), 12H00 REPAS , 15h00 à 17h00 3ème partie

Samedi 26 Juillet et Dimanche 07 Septembre pour les non sociétaires :15 €

Fermeture de l'étang à 11 heures

Prix de la carte 2025: 90€

Règlement pour la saison :

Une seule canne à pêche par carte. Pêche à la cuillère interdite, les prises sont limitées à 6 truites. Carpe "no kill" (remettre à l'eau). Le tout dans une seule filoché pour les contrôles. Ne pas lancer trop loin ni en travers. **Amorçage interdit.**

***Le sociétaire ayant ses 6 prises doit impérativement s'arrêter de pêcher.**

Si le sociétaire est absent on ne prend pas ses poissons, toutefois il peut se faire remplacer par un camarade non sociétaire en prévenant le président ou le trésorier en présentant la carte du titulaire.

***11 est interdit de se faire remplacer le Samedi 26 juillet et le Dimanche 07 Septembre.**

Pour les non sociétaires : Prix de la partie 10 € (toujours limité à 6 prises).

Le président J-Marie NOËL

Réunion de pêche : Dimanche 23 Février à 10 heures (Mairie de La Croix-aux-Mines)

Pour anniversaires, journées de détente, et comités d'entreprises

Location étang de Benalbois à Ban de Laveline: 80 places assises couvertes avec eau chaude, gaz, électricité, WC, vaisselle, couverts, réfrigérateur et barbecue.

Prix : Le week-end : 130€; Association locale : 85€

La journée : 85€ : Association locale : 50€

Renseignements et réservation : Mr NOËL J-Marie 03.29.51.78.91 ou 06.06.46.23.73

Mr RICHARD Jean-Pierre 06 71 69 40 66

La Croix-aux-Mines

Un hommage rendu à René Bordier et Gilbert Gabourel

C'était il y a 77 ans, le dernier mineur effectuait la dernière remontée depuis la mine d'argent à La Croix-aux-Mines. Cet événement sonnait le glas d'une activité économique dont l'existence remontait au X^e siècle.

Dimanche, lors des Journées européennes du patrimoine, la commune a rendu hommage à tous ces mineurs et plus particulièrement à deux d'entre eux qui ont marqué l'histoire récente de la mine d'argent : René Bordier, ingénieur et Gilbert Gabourel, mineur. C'est devant le musée des mines, entouré d'habitants et d'élus, que Jean-Yves Auzène, maire, a rappelé le parcours de ces deux hommes.

« Qui se souvient de la Compagnie minière des Vosges (CMV), installée à La Croix-aux-Mines où se trouvait son siège social ? ». La société, créée par René Bordier, a fonctionné de 1924 à 1948 et a permis de remettre en activité les mines jusqu'en 1948. Un directeur qui, avec une foi d'apôtre dans l'avenir des mines, a su communiquer sa flamme à ses collaborateurs. Il embauchera Gilbert Gabourel en 1943, à l'âge de 14 ans.

Comme son père avant lui, Gilbert Gabourel prend le chemin de la mine pour un « métier passion » qui l'habitera toute sa



Devant la plaque de Gilbert Gabourel, sa sœur, son fils Christophe, Jean-Yves Auzène, maire et Gérard Mangel, président de l'Association pour la sauvegarde des mines d'argent.

vie. Il s'est éteint le 12 octobre 2023, à l'âge de 94 ans. Il était le dernier mineur à avoir travaillé dans une mine vosgienne. Président fondateur de l'Association pour la sauvegarde des mines d'argent (Asmac), il laissera une trace indélébile dans l'histoire des mines du village puisqu'il a créé cette association en avril 1991.

Sous son impulsion, la mine Saint-Joseph a été ouverte au public sept ans plus tard, et en

2012 était créé l'espace musée, avec une salle d'exposition.

« Gilbert a laissé beaucoup de beaux souvenirs gravés à jamais dans nos mémoires. Et son œuvre continue toujours grâce au travail acharné des bénévoles de l'Asmac et de son président Gérard Mangel », conclut le maire.

En hommage et en mémoire de René Bordier et Gilbert Gabourel, deux plaques ont été posées par la commune.

La Croix-aux-Mines

La jeunesse mobilisée pour fleurir le village

Dans nos « petits villages » où le budget est des plus contraint, les habitants n'attendent pas moins un beau cadre de vie. Souvent, le fleurissement y est possible grâce aux initiatives collectives des citoyens », déclare Jean-Yves Auzène, maire de La Croix-aux-Mines.

Depuis plusieurs années, des initiatives ont été prises pour fleurir le village : celle de la Jeunesse cruciminoise notamment, qui pare chaque printemps de leurs plus beaux atours les lieux stratégiques de leur village... Le week-end dernier, un rendez-vous a été proposé aux

habitants, par la municipalité et l'association, pour coordonner le fleurissement du bourg. Un regroupement intergénérationnel, des plus jeunes aux seniors, s'est ainsi constitué pour semer et planter, dans les bacs du centre-bourg, et autres massifs.

Cultiver et fleurir ensemble des petits bouts de jardin, investir des lieux qui appartiennent à tous, pour agrémenter le paysage quotidien, dans un esprit de convivialité, d'entraide et de partage, à plus long terme, tel est l'objectif partagé par la municipalité et l'association Jeunesse cruciminoise.



Les jeunes Cruciminois ont participé au fleurissement de la commune.

Ban-de-Laveline

Des bénévoles mobilisés pour sauvegarder les chemins ruraux

Une trentaine de bénévoles armés de pioches, râteaux, tronçonneuses... ont participé à la journée des chemins organisée par la section « Bure » de l'Association sportive et culturelle de Ban-de-Laveline. Une journée mise sur pied en partenariat avec les communes de Ban-de-Laveline, La Croix-aux-Mines et le Collectif de défense des loisirs verts.

Comme chaque année, la « Journée des chemins », organisée par la section « Bure » de l'Association sportive et culturelle de Ban-de-Laveline, en partenariat avec les communes de Ban-de-Laveline, La Croix-aux-Mines et le Collectif de défense des loisirs verts a permis de rendre à nouveau praticable des chemins oubliés laissés à l'abandon, mais aussi de défricher des secteurs à la végétation dense et nettoyer les rues des villages

grâce à des collectes de déchets.

Ce sont une trentaine de bénévoles qui sont venus armés de pioches, râteaux, barres à mines et tronçonneuses. En milieu de matinée, ils ont eu la visite de Jean-Yves Auzène et de Stéphane Demange, les deux maires des communes partenaires, pour des encouragements et des remerciements pour leur action au bénéfice de tous les usagers de la nature.

Sueur et bonne humeur

Sachant que les communes participantes ont offert, par ailleurs, le café et les croissants et mis à disposition des bénévoles la logistique matérielle.

Ce ne sont pas moins de 2,5 km en entretien courant, 1 km de débroussaillage et 500 m d'élagage de noisetiers qui ont été réalisés dans la



Les bénévoles se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine, à une date fixée en dehors de la période de nidification des oiseaux.

bonne humeur, avec beaucoup de bras et de sueur sous une météo clémente.

« Gageons que les amateurs

de randonnées pédestres ou à VTT ne seront pas seuls à emprunter ces chemins réhabilités mais que les promeneurs

prendront rapidement plaisir à les fréquenter également », conclut Bruno Ferry, le président de la section « Bure ».

La Croix-aux-Mines

«Le prochain concert mêlera trompette et orgue»

Questions à ► Marie-Claude Perrin, présidente de l'Orgocam

L'Organisation pour la renommée de l'orgue de La Croix-aux-Mines a été créée en septembre 1985, avec pour but de restaurer l'orgue de l'église Saint-Nicolas et de promouvoir une action culturelle et musicale. Marie-Claude Perrin, la présidente de l'Orgocam, nous détaille son actualité.

Quel est le but de votre association aujourd'hui ?

«Les buts actuels sont : protéger et entretenir l'orgue restauré, assurer la promotion culturelle et artistique de l'orgue et contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur des œuvres d'art de l'église. Grâce à la générosité et la fidélité de donateurs et au produit de diverses manifestations, l'association a atteint son but de restaurer l'orgue et a apporté une aide financière à la commune pour divers travaux de protection de tableaux ou statues classés au titre des monuments historiques.»

Avez-vous un projet



d'action culturelle et musicale prévu prochainement ?

«Oui, à l'occasion de la Saint-Nicolas, nous organisons un concert trompette et orgue. Alain Dumas à la trompette et Jürgen Mauri, organiste et claveciniste, offriront un programme riche et varié, mêlant les plus grands compositeurs : Pachelbel, Bach, Caccini, Dubois... Un concert mettant en valeur la richesse du répertoire consacré au duo trompette et orgue.»

Quand et où aura lieu ce concert ?

«Le concert aura lieu le dimanche 8 décembre, à 15 h, en l'église Saint-Nicolas de La Croix-aux-Mines. L'entrée libre, un panier sera mis à disposition pour les dons.»

La Croix-aux-Mines

Quand le cinéma va à la rencontre du public



Véronique Riou, la présidente de l'association Saint-Nicolas.

Face à la disparition des salles de cinéma dans les zones rurales, le cinéma itinérant des foyers ruraux permet aux habitants de ces territoires d'accéder aux productions cinématographiques contemporaines. Samedi, le foyer rural de Naimont-les-Fosses s'associe de nouveau au Club Saint-Nicolas pour une séance de cinéma à La Croix-aux-Mines. «Le cinéma, c'est un lien social, c'est une sortie, un effort. Ce n'est pas la même chose de voir une comédie dans son salon et de rire ensemble à 100 dans une salle», déclare Véronique Riou, la présidente du club Saint-Nicolas. La séance aura lieu ce samedi 5 octobre à 20h, à la salle des fêtes. À l'affiche, *Complètement cramé!* Informations au 06 40 30 98 55.

La Croix-aux-Mines

L'église Saint-Nicolas livre ses trésors du passé

L'église Saint-Nicolas, surnommée la «chapelle d'argent», dévoile ses trésors historiques et culturels, témoins de son lien avec les mines d'argent de la région. Grâce aux efforts de l'association Orgocam, ce patrimoine exceptionnel continue d'être restauré et mis en valeur pour le public.



Marie-Claude Perrin a accueilli un groupe de visiteurs pour une découverte des trésors de l'église Saint-Nicolas.

Les églises sont bien plus que des lieux de culte. Elles constituent un patrimoine religieux, historique et culturel.

Chaque édifice recèle des trésors uniques, témoins d'une histoire séculaire. Marie-Claude Perrin, présidente de l'Organisation pour la renommée de l'orgue de La Croix-aux-Mines (Orgocam), œuvre à faire découvrir l'église Saint-Nicolas, surnommée «chapelle d'argent», en raison de son lien étroit avec l'exploitation des mines d'argent locales.

Une association au chevet de l'église

Jeu dernier, un groupe de visiteurs, accompagné par Pierre Fluck, archéologue et professeur émérite de l'université de Haute-Alsace, a pu

découvrir plusieurs éléments remarquables: la voûte en bois soutenue par des véritables fûts de sapin, des tableaux et objets classés aux Monuments Historiques, l'orgue et surtout l'étonnante histoire de la mine d'argent tracée sur les somptueux vitraux.

L'association Orgocam, créée en septembre 1985, a concrétisé son projet de res-

tauration de l'orgue en 1994. Depuis, elle poursuit son action en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine de l'église.

«À ce jour, plus de 98 500 € ont été investis dans la restauration de statues, de tableaux, la rénovation des parquets, des bancs et divers travaux de conservation de l'édifice», précise Marie-Claude Perrin.

La Croix-aux-Mines

Une plongée dans les entrailles de la mine d'argent

La transmission du patrimoine minier a toujours été la raison d'être de l'Asmac (Association de sauvegarde des mines d'argent de la Croix-aux-Mines). L'association invite toute l'année à plonger au cœur de cette histoire en découvrant la mine d'argent et plus particulièrement l'authentique galerie de 137 mètres de long appelée Saint-Joseph.

Le week-end dernier, 54 visiteurs en villégiature au centre de Mongede à Plainfaing, casques sur la tête, ont plongé dans les entrailles de la mine pour faire un saut dans le temps en déambulant dans cette galerie taillée il y a 500 ans !

Au cours de la promenade souterraine, les visiteurs ont découvert l'univers exceptionnel de ces travailleurs de la Renaissance, leur histoire, leurs techniques, leurs conditions de travail et de vie, mais aussi en ont appris plus sur l'histoire du village et les grandes périodes d'exploitation.

Une expérience authentique, pleine d'aventure et de découvertes, dans un cadre naturel.



La transmission du patrimoine minier, la raison d'être de l'Asmac.

La visite du musée à proximité de la mine a permis aux visiteurs de découvrir les outils utilisés durant les différentes périodes d'exploitation, des dessins du célèbre artiste Heinrich Gross ainsi que toutes les activités économiques et humaines autour de la mine en 1529, ainsi qu'une carte en 3D des lieux.

À noter : le 22 septembre, un hommage commun à Gilbert Gabourel, président fondateur de l'Asmac, décédé en 2023 et à René Charles Bordier, directeur de la Compagnie minière vosgienne créée en 1924, aura lieu. La visite de la mine et de l'espace muséographique est possible sur réservation toute l'année.

La Croix-aux-Mines

Restauré, le tableau de saint Marc retrouve la chapelle du Chipal

Grâce à la pugnacité des bénévoles qui se sont investis pour sa sauvegarde, le tableau de saint Marc, toile du XVIII^e siècle conservée à la chapelle du Chipal, a retrouvé son lustre d'antan. La restauratrice a fait des miracles et l'œuvre a repris sa place.

De retour après plusieurs mois d'une cure de rajeunissement, le tableau de saint Marc a retrouvé sa place dans sa chapelle du Chipal à La Croix-aux-Mines. Cette œuvre anonyme du XVIII^e siècle présentait un état de dégradation avancé. L'huile sur toile de lin ainsi que son cadre en bois, doré et sculpté, mesurant 94,5 x 108 cm, méritaient d'être restaurés, selon les spécialistes.

Après le passage de l'œuvre entre les mains expertes de la restauratrice Noëlle Jeannette de l'atelier du même nom à Boersch, dans le Bas-Rhin, le tableau a retrouvé tout son éclat. «C'est un jour particulier : nous sommes réunis pour la bénédiction du tableau représentant saint Marc merveilleusement restauré», a annoncé tout d'abord le père Arnaud Meyer.

Avant la bénédiction, le maire Jean-Yves Auzène a rappelé «la mobilisation de tous pour rendre ce tableau resplendissant». Le premier édile a éga-



Jean-Yves Auzène, maire, entouré de Noëlle Jeannette, la restauratrice et du père Arnaud Meyer avec Francis Pierre, historien, ont réceptionné l'œuvre.

lement tenu à remercier tous les acteurs qui ont œuvré pour la réussite de ce projet de restauration, notamment Francis Pierre et Dominique Heckenbender, spécialistes de l'histoire minière, Marie-Claude Perrin, de l'Organisation pour la renommée de l'orgue de La Croix-aux-Mines (Orgocam), Gérard Mangel avec les membres de l'Association de sauvegarde des mines d'argent de La Croix-aux-Mines (Asmac) et le conseil municipal.

Cette réhabilitation est aussi

le fruit de la collaboration de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). Le maire rappelle ensuite que «cette œuvre a été sélectionnée par les salariés de l'usine Michelin de Golbey dans le cadre de la campagne «Le Plus Grand Musée de France 2022». Et qu'elle a bénéficié d'un mécénat de 8 000 € offert par la Fondation d'entreprise Michelin pour sa restauration et contribuant ainsi à la préservation de ce patrimoine communal original.»



NAISSANCES

MICHEL Alma	le 28 mars 2024
CHARRIER Evan	le 21 juin 2024
SAINT-DIZIER Lola	le 22 août 2024

MARIAGES

IZVOLINA Yulia et LEGGEWIE Jérôme	le 15 juin 2024
HOUDOT Lucie et MARIN Mehdy	le 29 juin 2024

DECES

CHARRIER Christiane, née DELAYE	le 2 février 2024
GENG Angèle, née MARGRAITTE	le 19 mars 2024
GELY Emmanuel	le 21 juillet 2024
PERRIN Daniel	le 8 septembre 2024
GRANDGEORGE Pierre	le 1 octobre 2024



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie :

Le secrétariat de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30

☎ 03 29 51 78 35

En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture, appelez le :

☎ 06 31 39 35 86

Par internet sur le site : <https://www.lacroixauxmines.fr>

Sur illiwap : téléchargez l'application avec le code 88520 sur votre tel.

A partir du site internet de la mairie, vous pouvez vous connecter directement :

- Au site **Service-Public.fr** pour vos droits et démarches.
- Au lien qui vous permet de faire une demande de passeport
- Au site de la Com. d'agglomération de Saint-Dié (une mine d'infos locales)

Salle polyvalente: mise à disposition pour mariages, fêtes, activités associatives. Pour en connaître les modalités, renseignez vous en mairie.

Les numéros utiles :

SAMU : 15

Centre anti poison : 03 83 22 50 50

Médigarde : 08 20 33 20 20

Service d'aide à la personne

ADAVIE Saint-Dié : 03 29 35 23 06

ADMR Ban de Laveline : 03 29 57 39 78



OSTEOBUS : Ostéopathie : Consultations sur le parking de la mairie tous les premiers mercredis du mois .
tel : 07 66 02 09 66 ou sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)

